Voilà donc la ville de Lyon définitivement placée sous la domination bourguignonne.

Les traces ne manquent pas, dans l'histoire, de la souveraineté exercée pour la deuxième fois par les rois bourguignons sur le Lyonnais (1). Il ne faut pas s'exagérer cependant le pouvoir de ces rois. Ils avaient souvent à lutter contre de puissants vassaux ou des voisins tels que le roi de France, pour défendre leur autorité, et laissaient en réalité les archevêques de Lyon à peu près indépendants.

Lorsque le dernier roi de la Bourgogne transjurane, Rodolphe III (dit le Fainéant), léguera sa couronne à l'empereur d'Allemagne, Conrad-le-Salique (1032), il lui donnera dans l'archevêque de Lyon un vassal si peu soumis qu'une guerre sera nécessaire pour en obtenir le serment de fidélité (1034) (2),

Ce nouveau changement politique accéléra pour les archevêques l'heure de l'indépendance. Imitant leurs voisins, les comtes de Savoie, ils profitent de l'éloignement de leur suzerain pour asseoir dans le Lyonnais leur propre souveraineté.

En réalité, ils avaient toujours conservée intacte l'autorité temporelle qu'ils avaient reçue sur leur ville (3), aux derniers temps de la domination romaine. Les circonstances leur avaient été favorables; ils avaient su en profiter.

Jusqu'au commencement du xII° siècle, on constate que le Lyonnais est encore compris dans l'empire d'Allemagne en voyant les archevêques prêter serment de

⁽¹⁾ Menest. pr. p. xx1 et p. xx11.

⁽²⁾ V. Gallia chr. T. IV. (Eg. de Lyon) texte, col. 83.

⁽³⁾ Comme « defensores civitatis » — V. La Mure. T. I, p. 65, note.